



VOUS PROPOSE LA FORMATION

LES ÉCRITS PROFESSIONNELS DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE




COMMENT RENDRE COMPTE D'UNE RÉALITÉ COMPLEXE


2 JOURNÉES - 14 HEURES



Renseignements et inscriptions au :

 02.41.30.93.91
Mme Guyot-Erard Mélanie

 Allée Phytolia
49120 CHEMILLE

 s.leflohic@cefras.com



CONTEXTE DE LA FORMATION

Dans les métiers relevant de la protection de l'enfance, rendre compte, témoigner, signaler, se faire vecteur de la parole d'autrui, contribuer à la prise de décision, sont des objectifs propres aux écrits professionnels.

Leur caractère d'urgence, la difficile synthèse du quotidien, la crainte de passer à côté d'un danger ou de surévaluer un risque constituent les particularités de l'écrit professionnel.

MODALITÉS ÉVALUATION :

Un questionnaire est transmis en fin de formation



CONTENU DE LA FORMATION

- Les destinataires de chacun des écrits
- L'identification de leurs attentes.
- La distinction entre un fait, un ressenti et une opinion :
 - l'interférence de la subjectivité et des valeurs personnelles dans la communication
- L'essentiel à transmettre : une méthodologie à acquérir.
- L'utilisation de plans
- La réalisation d'écrits fidèles à la réalité, en s'appuyant sur une posture professionnelle adéquate.
- La sélection d'un vocabulaire respectueux des personnes concernées.
- Une relecture en 12 points

NOTRE DEMARCHE PEDAGOGIQUE

La formation s'appuie sur la réalisation d'écrits à partir de situations rencontrées par les participants.
Que se soit un compte rendu d'un accompagnement ou une visite médiatisée, une information préoccupante, une transmission à des partenaires sur le parcours de l'enfant...

INTERVENANT :

Mme BODIN Véronique, experte sur les écrits professionnels.



27 ET 28 SEPT 2021

9H-12H / 13H-17H

ANGERS

